

5628/56

Goudstikker.

Amsterdam.

Prouwer

"Paysage" Clave de lune,

15 nov. 1924 - mars 1925

Bruxelles 23 avril 1925

Monsieur Goudstikker.

Nous vous rappelons notre lettre du 9 avril et par laquelle nous vous demandons de vouloir bien nous accuser réception de la bonne arrivée du tableau, et de nous renvoyer la caisse ayant servi à son emballage.

Veillez agréer, Monsieur Goudstikker, l'assurance de notre considération distinguée

Pr le Conservateur en chef
Le conservateur-adjoint

A Monsieur Goudstikker
Kalverstraat, Amsterdam.

9 avril 1925

Monsieur Goudstikker.

M. Fierens-Gevaert étant en voyage, nous nous chargeons de vous faire parvenir comme vous le demandez le petit tableau attribué à Brouwer par grande vitesse. C'est la maison Grégoir, 49 rue Van Meyel à Bruxelles qui se chargera de l'envoi. Veuillez pour la bonne règle nous en accuser réception.

Votre tableau nous étant parvenu sans emballage, nous avons pris la précaution de lui donner une caisse solide pour faire le voyage. Vous voudrez bien nous renvoyer cette caisse au plus tôt.

Agréez, Monsieur Goudstikker, l'assurance de notre considération distinguée

Pr le Conservateur en chef

A Monsieur Goudstikker
Amsterdam.

Bruxelles 9 avril 1925

URGENT

Cher Monsieur Grégoir

Ci-joint en retour le tableau venant d'Amsterdam.
et que vous avez dédouané il y a quelques jours. Voulez
vous le faire repartir par grande vitesse aux frais du
destinataire. Celui-ci prend toutes dispositions pour l'as-
surance. Il n'y a donc pas lieu de faire une déclaration
sérieuse à la douane ni au chemin de fer.

Bien merci

Votre bien dévoué

Amsterdam, le 7 avril 1925

Tel. Adres: Goudstikker Amsterdam

Telefoon: 43521 en 35264

A.B.C. Code 6th Edition

Postgira-rekening 3234

Monsieur Fierens Gevaert

Conservateur en chef Musée Royal

B r u x e l l e s .

Cher Monsieur,

Quoique bien étonné de l'avis défavorable du Musée au sujet du tableau d'Adriaen Brouwer nous vous prions de nous envoyer si vite que possible par grande vitesse le tableau à notre adresse.

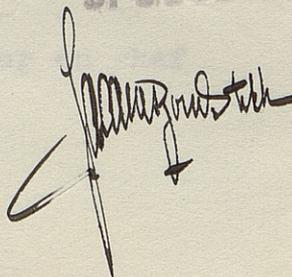
Nous regrettons beaucoup de ne pas avoir fait une première affaire avec votre Musée et nous espérons, pourtant, qu'un jour il nous sera possible d'entrer en relation avec votre Musée.

Pour l'assurance nous prendrons tous soins ici.

Nous apprécierions beaucoup si le tableau serait en notre possession avant les jours de pâques.

Agréez, Monsieur, l'assurance de notre haute considération.

J. GOUDSTIKKER



J. Goudstikker
Schilderijen

Kalverstraat 73
Amsterdam

Amsterdam, le 8 avril 1925.

Tel. Adres: Goudstikker Amsterdam
Telefoon: 43521 en 35264
A.B.C. Code 6th Edition
Postgiro-rekening 3234

*telephone
m. Fierens 625-23
à 3 1/2 h
9/4/25*

Monsieur Fierens Gevaert

Conservateur en Chef du Musée Royal

BRUXELLES.

Cher Monsieur Fierens Gevaert,

Nous confirmons notre
lettre du hier concernant le tableau d'Adriaen Brouwer
"Clair de lune".

Nous vous prions de vouloir bien, en renvoyant ce
tableau, de déclarer pour les douanes un valeur de
Frcs. 10.000.- (Dix mille francs), dont nous vous re-
mercions d'avance.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre
haute considération.

J. GOUDSTIKKER

J. Goudstikker

Bruxelles, le 31 mars 1925.

Cher Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que la Commission directrice et administrative du Musée (section d'art ancien) a émis un avis défavorable à l'entrée dans les collections de l'Etat du petit paysage représentant un Clair de Lune et attribué à Adrien Brouwer que vous aviez soumis à notre examen. Le tableau est tenu dès ce jour à votre disposition; peut-être aurez-vous l'occasion de le faire reprendre dans nos bureaux? Permettez-moi d'attendre à ce sujet vos instructions, et croyez, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur GOUSTIKOFF,
73 Kalverstraat,
AMSTERDAM.

RAPPORT.

Mr Goudstikker d'Amsterdam nous présente pour la somme de 28.000 **florins** un petit paysage représentant un Clair de lune et attribué à Adrien Brouwer. L'oeuvre est tenue pour une production du grand maître par le Dr Bode qui la reproduit en pleine page dans son récent volume : Adriaen Brouwer sein leben und seine Werke (Berlin 1924) et la décrit élogieusement. Influencé par l'opinion du grand critique nous avons soumis une photographie de l'oeuvre à la Commission qui exprima son désir de voir la peinture. Un examen attentif de celle-ci ne laisse pas d'être quelque peu décevant. On sent la pâte onctueuse, les fines nuances, la douce poésie de Brouwer dans cette page largement ordonnée mais par endroits d'aspect crayeux ? Tout compte fait, nous pensons qu'il n'y a pas lieu d'entamer des négociations au sujet de l'achat de ce tableau.

Le Conservateur en chef,

Pierre Gevaert

Le ciel et l'eau
sont en accord et
un parfait ensemble.
Le premier plan de gauche
un détail d'après
l'ensemble. En tout.
C'est le prix - en florins ! -
un peu plus de dix ans
spécialement

Invique désirer au plus haut
point de voir cette au musée
un des merveilleux paysages
de Brouwer, si regrettable que
l'état de conservation d'un
partir du tableau ne justifie
pas le sacrifice demandé.
Hubert de Laas

Bruxelles, le 23 mars 1925.

Cher Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 19 mars dernier, nous avons l'honneur de vous faire savoir que toute oeuvre d'art entrant dans le pays est passible d'un droit de taxe de transmission de 1 %. Nous avons obtenu que cette taxe ne soit pas appliquée au tableau attribué à Brouwer. Mais cela a nécessité un certain nombre de démarches qui ont retardé la délivrance de l'oeuvre. Celle-ci sera soumise incessamment à la commission directrice du Musée. Dès qu'une décision sera intervenue nous vous en aviserons.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur GOUDSTUKKER,
Kalverstraat, 73
AMSTERDAM.

J. Goudstikker
Schilderijen

Kalverstraat 73
Amsterdam

Amsterdam, le 19 mars 1925
Tel. Adres: Goudstikker Amsterdam
Telefoon: 43521 en 35254
A.B.C. Code 6th Edition
Postgiro-rekening 3234

Monsieur Fierens - Gevaert
Conservateur en Chef du Musee Royal des Beaux Arts

BRUXELLES.

Cher Monsieur Fierens-Gevaert,

Nous vous remercions beaucoup
de votre lettre du 12 crt.

Quant au frais, déboursé par votre administration,
Monsieur Demeter nous a informé, qu'on avait à payer un montant
de Frs. 7.75 et immédiatement nous avons réglé cette somme
par mandat de poste, envoyé à la Navigation Aérienne.

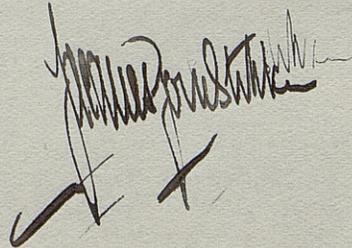
Nous ne comprenons pas ce qui est le montant de Frs. 1.300.-
pour le taxe de transmission !

Nous nous référons encore à nos deux lettres du 5 février
et du 3 crt et nous répétons qu'il nous serait très agréable d'avoir
votre réponse sur le tableau d'Adriaen Brouwer, parce qu'il y a
plusieurs amateurs qui nous demandent de voir ce tableau, pourtant
nous préfererions de pouvoir le vendre, pour faire une première
affaire, a votre Musée.

Veillez venir nous voir bientôt á Amsterdam, nous pouvons
vous montrer quelques beaux tableaux intéressants.

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'assurance de notre
haute considération.

J. GOUDSTIKKER



Bruxelles, le 12 mars 1925.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'après bien des démarches j'ai obtenu que le tableau attribué à Brouwer que vous nous avez fait parvenir par avion, nous soit délivré exonéré de la taxe de transmission qui s'élevait à 1.300 francs. Mon administration a déboursé pour frais de remise à domicile une somme de 14 francs.

Le tableau sera soumis à l'examen de notre Collège lors de sa prochaine séance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

Monsieur Goudstikker,
antiquaire,
Kalverstraat,
AMSTERDAM.

J. Goudstikker
Schilderijen

Kalverstraat 73
Amsterdam

Amsterdam, le 3 mars 1925.

Tel. Adres: Goudstikker Amsterdam
Telefoon: 43521 en 35264
A.B.C. Code 6th Edition
Post giro-rekening 3234

Monsieur Fierens Gevaert,
Directeur du Musée Royal

BRUXELLES.

Cher Monsieur Fierens Gevaert,

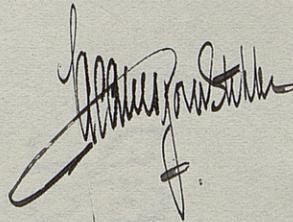
Par la présente nous prenons la liberté de vous demander si la Commission de votre Musée a déjà pris une décision sur le tableau d'Adriaen Brouwer, que nous vous avons envoyé il y a environ trois semaines.

Nous aimerions beaucoup à faire une première transaction avec votre Musée, parce que nous sommes sûrs que nous vous pouvons offrir de temps à temps des tableaux que vous intéressent sans doute.

Nous apprécierions beaucoup si vous voudriez nous faire savoir la décision de la Commission si tôt que possible comme il y a en ce moment pour ce paysage plusieurs reflectants parmi lesquels aussi un Musée de réputation internationale. Pourtant nous espérons que vous forcé cette acquisition et nous serions aussi très reconnaissants si vous voulez nous donner une petite réponse à notre lettre du 5 février et nous vous proposons de vous envoyer également le chef d'oeuvre de Pieter Aertssen, que nous avons dans notre collection.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

J. GOUDSTIKKER



Bruxelles, le 27 février 1928.

~~Soubhille~~

Le Musée Royal des Beaux Arts de Belgique est un service public qui dépend directement de l'Etat.

Il participe à l'immunité accordée par l'article 49 visé comme s'identifiant avec l'Etat.

En vertu de cet article sont affranchies de la taxe les marchandises importées en exécution de ventes à l'Etat pour ses services.

Le titre à l'exemption doit être établi par la production d'attestations émanant des autorités en cause et revêtues de leur sceau, en l'espèce le département ministériel des Finances et Arts.

Je propose d'inviter le pétitionnaire à produire directement ces pièces au service de la Douane à Bruxelles. Entrepôt.

Le Contrôleur

J'adopte votre avis et vous autorise à répondre dans ce sens au pétitionnaire.

Bruxelles, le 10 mars 1928

Le Directeur,

(1) Bequette.

Wiquet

Transmis à Monsieur le Conservateur en chef du Musée Royal des Beaux Arts de Belgique
comme suite à sa demande du 19 février 1928.

Le Contrôleur

rue Souveraine, 99
Bruxelles

Contrôle taxe de luxe et transmission

Bureau : BRUXELLES

28, Rue de Berlaimont, 28

Réception : 10 à midi

Vendredi et mercredi

J. Goudstikker

Schilderijen

Kalverstraat 73
Amsterdam

Amsterdam, le 20 février 1925.

Tel. Adres: Goudstikker Amsterdam

Telefoon: 43521 en 35264

A.B.C. Code 6th Edition

Postgiro-rekening 3234

Monsieur G. D E M E T E R
Comptable du Musée Royal de Peinture
Rue du Musée 9

B R U X E L L E S

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre honoree du hier avec
une facture de la NAVIGATION AERIENNE de Fracs. 7.75 concer-
nant un tableau d'Adriaen Brouwer adressé à la Commission de
votre Musée.

Conformément à votre désir nous avons réglé cette somme
par mandat de poste, envoyé à la Navigation Aérienne.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre
parfaite considération.

p.p. J. GOODSTIKKER

A. M. B. B. B.

*Act. de J. Goudstikker
m. de B.*

Bruxelles 19 février 1925

Monsieur le Directeur

Le 6 février 1925 est arrivé à l'Entrepôt de Bruxelles par les soins de la compagnie aérienne de navigation, un petit tableau ancien expédié par M. Goudstikker d'Amsterdam. Ce même jour nous avons écrit à M. le Directeur des Douanes pour obtenir l'exonération des droits de taxe de transmission. Ce tableau en effet est envoyé à vue et il est vraisemblable qu'il devra incessamment être renvoyé en Hollande.

Nous apprenons ce jour que notre demande devait vous être adressée. Nous vous prions donc de vouloir bien au plu-
y donner une suite favorable.

Agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre consi-
dération très distinguée.

Pr le conservateur en chef
Le conservateur-adjoint.

9/3/25
de min. etc
(5 Ruchas Gole)
au Conservateur

A Monsieur le Directeur de l'Enregistrement
rue des Cendres, à Bruxelles.

I9 - 2-25

Messieurs

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous avons invité MM. Goudstikker expéditeurs du tableau qui fait l'objet de votre lettre du 6 et à vous acquitter la somme qui vous reste due.

Agréez, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée

Le comptable

Bruxelles 6 février 1925

Monsieur le Directeur

Nous avons l'honneur de vous demander l'exonération des droits de taxe de transmission pour un petit tableau de Brouwer qui nous est envoyé par la maison Goudstikker d'Amsterdam et qui vous est arrivé ce jour par le service du transport par avion.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués

Le Conservateur-adjoint

P.S. ce tableau nous est envoyé à vue et il est vraisemblable qu'il devra incessamment être renvoyé en Hollande.

A Monsieur le Directeur des
Douanes .
à Bruxelles.

Bruxelles, le 3 février 1925.

Cher Monsieur,

La Commission directrice et administrative (section d'art ancien) a examiné avec intérêt les photographies que je lui ai communiquées. - Mes collègues ont exprimé le désir de voir le tableau d'Adrien Brouwer, *(Paysage, Clair de lune)* et comme il est de petite dimension, sans doute aurez-vous l'occasion de le faire déposer ici dans quelque temps, les oeuvres dont l'acquisition est proposée pour les collections de l'Etat voyageant "aux frais, risques et périls de leur propriétaire". Le tableau de Pieter Aertsen qui figure dans la galerie de C. Van der Geest visitée par les archiducs, semble aussi de nature à intéresser le Musée de Bruxelles. Mais comme il s'agit ici d'un vaste panneau, afin d'éviter un déplacement onéreux, il serait utile de nous rappeler d'abord le prix demandé. Je prendrai alors l'avis du Comité des Accroissements.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J. GOUDSTIKKER,
Oude Schilderijen
73 Kalverstraat,
AMSTERDAM.

Bruxelles, le 23 décembre 1924.

E. A. A.

Monsieur,

Je vous remercie vivement des photographies que vous m'avez remises et envoyées à l'examen; elles feront l'objet d'un intéressant débat lors de la réunion prochaine de notre Commission, - surtout en ce qui concerne Adriaen Brouwer et le tableau de Pieter Aertsen figuré dans la galerie de C. Van der Geest visitée par les Archiducs! Quant à la Vocation de St Pierre (Herri met de Bles) c'est au Musée de Liège que je me propose d'en parler, car on y semble disposé, au lendemain du succès de l'Exposition du Pavillon de Marsan, à faire quelque effort en faveur de l'école des paysagistes mosans. - En revanche, selon votre désir, je vous retourne dès à présent la reproduction du Roelant Savery (avec certificat du Dr Friedlaender) Nous avons eu l'oeuvre elle-même sous les yeux il y a plusieurs mois, offerte en vente par M. Houthakker, mais notre collègue ne fut pas favorable à l'achat. Aussi les deux scènes d'intérieur de J. Horemans le Vieux; j'y joins la reproduction du nôtre (don de la Société des Amis des Musées Royaux). Cette oeuvrette était accompagnée de 3 autres de même format, dont une "visite au médecin" presque identique

Monsieur J. GOUDSTIKKER,
Oude Schilderijen,
73 Kalverstraat,
AMSTERDAM.

à celle-ci; le prix demandé, 1800 florins P.B. pour les pendants nous
surprend un peu, le tableau du Musée ayant été payé 2.500 francs belges..

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distin-
gués.

Le Conservateur en chef,

Le Secrétariat de la Société des Amis des Musées vous communiquera
directement l'adresse de quelques amateurs de Bruxelles et d'Anvers.

J. Goudstikker

Oude Schilderijen

Kalverstraat 73

Amsterdam

Amsterdam, le 16 déc. 1924.

Tel. Adres: Goudstikart Amsterdam

Telefoon: Noord 3521 Centrum 5264

A. B. C. Code 6 th Edition

Monsieur Fierens-Gevaert
Directeur des Musées royaux de
peinture et de sculpture de Bel-
gique

BRUXELLES.

Cher Monsieur Fierens-Gevaert,

Nous étions enchantés de faire votre connaissance le samedi passé et il nous est bien agréable, que vous vous intéressiez pour votre beau Musée à quelques tableaux de notre collection.

Nous ferons tout le possible de faire une vive relation avec vous et nous serons heureux de vous envoyer toujours nos catalogues et de reproductions des tableaux qui pourraient vous intéresser.

Par la présente nous vous remettons ci-inclus une photographie du superbe tableau de Herri met de Bles, quelle reproduction ne vous donne qu'un pauvre idée des qualités de l'original.

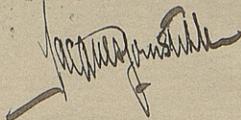
Pourtant vous vous rappellerez bien ce beau tableau et nous espérons que vous serez d'accord d'un prix de ₣ 14.000.-, quel bas prix nous avons fait spécialement pour vous.

Nous espérons que vous pourrez influencer votre commission pour l'acquisition de plusieurs tableaux et nous serons bien heureux de vous lire bientôt.

Si vous pourriez nous donner les noms et les adresses des grands amateurs belges, nous serions heureux de les envoyer nos catalogues régulièrement. Nous vous remercions d'avance.

En espérant de vous revoir bientôt à Amsterdam, nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'assurance de notre parfaite considération.

J. GOUDSTIKKER



1 photo.

J. Goudstikker
Schilderijen

Kalverstraat 73
Amsterdam

Amsterdam, le 15 nov. 1924.

Tel. Adres: Goudstikker Amsterdam
Telefoon: 43521 en 35264
A.B.C. Code 6th Edition
Postgira-rekening 3234

Monsieur J. D E M E T E R
Comptable du Musée Royal des Beaux Arts
34 Rue de l'arbre Binit

BRUXELLES.

Monsieur,

En réponse à votre estimée du 13 crt. nous avons l'honneur de vous informer, que nous avons fait photographier immédiatement les deux tableaux de HOREMANS, mentionnés dans notre catalogue XXVIII.

Les tableaux sont à vendre et dans quelques jours nous espérons d'avoir le plaisir de vous envoyer ces photographies et de vous dire le prix.

Nous vous présentons, Monsieur, nos salutations sincères.

J. GOUDSTIKKER
J. Goudstikker